



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 18 Décembre 2017

L'An deux mille dix-sept, le lundi 18 décembre, à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : 20

P. RIO – D. ATIG - Y. LEBRIAND – E. ETE - C. TAWAB KEBAY – P. TROADEC – A. ZERKAL - S. BELLAHMER – P. LOUISON – J. BORTOLI – C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMINETTE - M. SOILIH – Y. BOUKANTAR – M. AUBRY – Y. ITOUA – L. HERGAUX - S. GIBERT – S. GAUBIER.

Absents excusés représentés : 9

S. LAATIRISS représenté par C. TAWAB KEBAY – M. RAMI représentée par Y. LEBRIAND – I. GRENOUILLAT représentée par P. RIO – C. RENKLICAY représentée par D. ATIG – G. BAGAVANE représenté par Y. BOUKANTAR – C. MABANZA représentée par F. OGBI – T. DIAWARA représentée par F. NDOMBELE – C. M' PIANA représentée par S. GAUBIER – D. DIARRA représentée par S. GIBERT.

Absents excusés : 2

F. OGBI - K. OUKBI.

Absents : 4

A. QAROUACH – S. BENDIAB – G. BINOIS – A. LAMOTHE.

Délibération N° DEL – 2017 – 0122 : « Approbation du rapport d'activité annuel 2016 du Syndicat Intercommunal pour la Restauration des Villes (S. I. R. E. V.) ».

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-39,

Vu le rapport d'activité pour l'année 2016 présenté par le S. I. R. E. V.,

Page 1 sur 2

Considérant la présentation qui lui est faite lors de la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui s'est réunie le jeudi 7 décembre 2017,

Délibère, et,

Prend acte du rapport annuel d'activité pour l'année 2016 du S. I. R. E. V.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Philippe RIO".

Philippe RIO

Vote : Prend acte.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 21 DEC. 2017

Transmis au contrôle de légalité le : 21 DEC. 2017